



مرصد العمل الحكومي
Observatoire du Travail Gouvernemental
OTRAGO

مركز الحياة
لتنمية المجتمع المدني



ANALYSIS PAPER

Marocains résidant à l'étranger

Un pilier national pour renforcer le développement durable et un lien civilisationnel entre le Maroc et le monde

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| PARTIE 1 : Contribution des résidents marocains à l'étranger dans divers domaines..... | 5 |
| 1. Transferts financiers massifs..... | 7 |
| 2. Investissements directs..... | 7 |
| 3. Contribution au système bancaire marocain..... | 8 |
| 4. Soutien au secteur touristique..... | 8 |
| 5. Soutien à l'unité territoriale..... | 9 |
| 6. Appui au développement sportif..... | 9 |
| 7. Capital humain et compétences..... | 10 |
| | |
| PARTIE 2 : Problématiques et obstacles auxquels font face les marocains résidents à l'étranger..... | 11 |
| 1. Faible contribution à l'investissement..... | 12 |
| 2. Faible représentation politique..... | 16 |
| 3. Problématiques de l'accueil..... | 17 |
| 4. Les services consulaires fournis aux Marocains du monde et les problématiques associées..... | 19 |
| 5. L'encadrement culturel et sportif de la diaspora marocaine : défis et faibles contributions..... | 20 |
| 6. Problématiques de la bureaucratie administrative et de la corruption..... | 21 |
| | |
| PARTIE 3 : Recommandations..... | 23 |
| 1. Renforcer la contribution des MRE à l'investissement..... | 24 |
| 2. Renforcer la représentation politique des MRE :..... | 25 |
| 3. Améliorer l'accueil des MRE :..... | 26 |
| 4. Développer les services consulaires :..... | 26 |
| 5. Promouvoir l'encadrement culturel et sportif :..... | 27 |
| 6. Réformer la bureaucratie administrative et lutter contre la corruption :..... | 27 |
| 7. Soutenir les compétences marocaines à l'étranger :..... | 28 |
| 8. Soutenir l'unité territoriale et la question du Sahara:..... | 29 |
| Conclusion..... | 30 |

Les marocains résidant à l'étranger constituent l'un des piliers essentiels du Royaume, contribuant activement au renforcement du développement global dans toutes ses dimensions : économique, sociale, politique, culturelle et sportive. Ils représentent une force économique, sociale et culturelle significative, et servent de pont civilisationnel reliant le Maroc à divers pays du monde. À travers leur rôle actif, ils reflètent les valeurs d'appartenance et de fidélité à la patrie, en projetant une image positive du Maroc, en soutenant le développement local par leurs transferts financiers, leurs investissements, et en défendant les causes nationales sur la scène internationale.

En parallèle, ces résidant jouent un rôle clé dans la consolidation de l'identité nationale à l'étranger. Ils contribuent à la diplomatie parallèle et à la promotion de la culture marocaine, devenant ainsi des acteurs majeurs dans le maintien des liens culturels et sociaux entre les Marocains de l'intérieur et ceux de l'extérieur. Cependant, malgré ces contributions importantes, cette catégorie fait face à de nombreux défis, notamment la difficulté de protéger ses droits et intérêts, ainsi que de préserver son identité nationale face aux pressions d'intégration dans les pays d'accueil.

En outre, les marocains résidant à l'étranger regorgent de compétences et de cadres hautement qualifiés, qui représentent une élite distinguée dans les domaines des sciences, des technologies, de l'économie, des arts et de la culture. Ces talents occupent des positions de leadership au sein d'institutions et d'organisations internationales prestigieuses. Ils constituent une véritable richesse nationale et un pont vers l'innovation et le progrès, grâce à leurs expertises, leurs connaissances modernes et leurs capacités, qui peuvent

contribuer efficacement au dynamisme du développement que connaît le Maroc.

Face à l'accélération des transformations sur la scène internationale et à l'évolution des variables économiques et sociales, il devient impératif d'adopter des stratégies gouvernementales globales et intégrées répondant aux aspirations des marocains résidant à l'étranger. Ces stratégies visent à créer un environnement favorable pour renforcer leur participation active dans divers domaines du développement national, tout en consolidant leur lien avec leur pays d'origine et en préservant leur identité nationale. Cela s'inscrit dans la continuité des orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui, dans son discours à l'occasion du 49e anniversaire de la Marche Verte, a souligné l'importance du rôle de la diaspora dans le développement dynamique du Maroc et la nécessité de la soutenir et de renforcer ses liens avec la nation. Cette démarche vise à bâtir un partenariat actif et renouvelé entre les Marocains de l'intérieur et de l'extérieur.

Cet *analysis paper* a pour objectif de présenter une contribution citoyenne mettant en lumière les relations entre le Maroc et ses résidant à l'étranger, à travers une analyse de leurs apports dans divers domaines, des programmes et mécanismes gouvernementaux qui leur sont dédiés, ainsi que des défis auxquels ils font face. Il propose également des recommandations pratiques visant à renforcer le rôle des résidant marocains à l'étranger dans la réalisation d'un développement durable et inclusif, en phase avec les ambitions du Royaume et les liens profonds d'appartenance qui unissent cette communauté à sa patrie.

PARTIE 1 :

Contribution des marocains résidant à l'étranger dans divers domaines

Les marocains résidant à l'étranger représentent une extension naturelle de la société marocaine. Le nombre de Marocains résidant à l'étranger enregistrés auprès du réseau consulaire du Royaume atteint environ 5,1 millions, avec une structure démographique jeune et dynamique. Près de 60 % de cette population est âgée de « 15 à 39 ans », tandis que les personnes de plus de 60 ans représentent moins de 4 %. Cette configuration démographique confère à cette communauté un potentiel puissant pour contribuer au développement national et renforcer la présence marocaine sur la scène internationale.

Cette communauté joue un rôle essentiel dans plusieurs domaines :

- Économie : par le biais de transferts financiers massifs et d'investissements directs.
- Social : en améliorant les conditions de vie des familles marocaines grâce au soutien financier et aux initiatives caritatives.
- Politique : en défendant les causes nationales et en renforçant l'image du Maroc à l'international.
- Culturel : en agissant comme des ambassadeurs de la culture marocaine et en préservant l'identité nationale dans les pays d'accueil.

Le présent « analysis paper » analyse en détail la contribution des marocains résidant à l'étranger dans les domaines « économiques, sociaux, politiques, culturels et sportifs ». Il met également en lumière les opportunités et défis qu'ils rencontrent, illustrant leur rôle stratégique dans le développement national et le renforcement des liens avec leur pays d'origine.

1. Transferts financiers massifs

Les transferts financiers des marocains résidant à l'étranger sont un pilier fondamental de l'économie nationale. Ces flux, qui ont connu une croissance remarquable ces dernières années, sont passés de 60 milliards de dirhams en 2019 à 115,3 milliards de dirhams en 2023, avec une prévision d'atteindre 120 milliards de dirhams en 2024.

Ces transferts représentent plus de 7 % du PIB et contribuent à :

- Renforcer les réserves de devises étrangères.
- Stabiliser le dirham marocain.
- Soutenir les équilibres macroéconomiques.
- Réduire le déficit commercial.

2. Investissements directs

Bien que les transferts financiers soient significatifs, leur répartition souffre d'un déséquilibre. Seulement 10 % de ces fonds sont destinés à des investissements productifs, tandis que 70 % vont à l'achat de biens immobiliers et 60 % au soutien des familles.

Comparativement, d'autres pays africains comme le Nigeria et le Kenya consacrent respectivement 45 % et 35 % des transferts à l'investissement. Cela souligne la nécessité pour le Maroc de développer des mécanismes novateurs pour orienter ces fonds vers des secteurs générateurs de valeur ajoutée et d'emplois.

3. Contribution au système bancaire marocain

Les transferts financiers représentent environ 20 % des ressources du système bancaire marocain. Cette dépendance au flux financier des résidents à l'étranger :

- Renforce la liquidité bancaire.
- Permet de financer des projets économiques.
- Soutient les ménages et les entreprises, consolidant ainsi la dynamique économique du pays.

4. Soutien au secteur touristique

Les marocains résidant à l'étranger jouent un rôle central dans le dynamisme du secteur touristique, notamment à travers l'opération « Marhaba ». Entre juin et septembre 2024, 3,76 millions de Marocains résidant à l'étranger ont visité le Maroc, générant une activité significative dans :

- Les hôtels et restaurants.
- Le transport.
- Les marchés locaux.

En outre, ces visites renforcent l'attractivité culturelle et touristique du Maroc, les résidents invitant souvent des amis ou des proches à découvrir le pays.

5. Soutien à l'unité territoriale

Les marocains résidant à l'étranger sont des acteurs clés dans la défense de l'unité territoriale et de la question du Sahara marocain. Grâce à leur présence dans plus de 100 pays, ils organisent :

- Conférences et campagnes pour promouvoir la légitimité de la cause nationale.
- Plaidoyers auprès des institutions internationales.

Les associations marocaines à l'étranger, au nombre de milliers, jouent un rôle crucial dans la mobilisation collective pour les intérêts du Maroc.

6. Appui au développement sportif

Dans le domaine sportif, les marocains résidant à l'étranger se distinguent dans plus de 15 disciplines, dont le football, le tennis, la boxe et les sports de glace.

Leur contribution :

- Football : La majorité des talents des équipes nationales proviennent des communautés marocaines en Europe. L'exploit de la Coupe du monde 2022 (4^{ème} place) en est un exemple.
- Investissements : Plusieurs initiatives soutiennent les infrastructures sportives marocaines, comme la création d'académies et l'organisation de stages.

7. Capital humain et compétences

Les marocains résidant à l'étranger comptent parmi eux une élite de scientifiques, ingénieurs, artistes et experts dans des domaines stratégiques tels que : la médecine, l'intelligence artificielle, les énergies renouvelables et l'ingénierie industrielle.

Ces compétences, lorsqu'elles sont mobilisées, renforcent les capacités nationales et favorisent l'innovation et le progrès.



PARTIE 2 :

Problématiques et obstacles auxquels font face les marocains résidant à l'étranger

1. Faible contribution à l'investissement

Malgré les importantes ressources dont dispose la diaspora marocaine résidant à l'étranger, ce qui en fait un acteur clé dans le développement économique du Maroc, ses investissements continuent de souffrir de problèmes profonds qui empêchent une contribution qualitative et significative à la dynamique d'investissement nationale. En effet, la part des transferts destinés à l'investissement ne dépasse pas 10 %. Ces difficultés ne sont pas liées à un manque de ressources, mais à un déficit de vision et de mécanismes adaptés qui entravent l'exploitation de ce grand réservoir de capacités économiques.

Absence de vision d'investissement globale et ciblée :

L'un des principaux défis auxquels font face les Marocains résidant à l'étranger dans le domaine de l'investissement est l'absence d'une vision stratégique globale et intégrée visant à les intégrer de manière efficace dans le tissu économique national. Malgré les énormes capacités que représente cette population, il existe un manque flagrant de politiques spécialement destinées à attirer leurs investissements de manière structurée et réfléchie. Ce manque se traduit par l'absence d'un plan clair définissant les secteurs économiques prioritaires qui pourraient être des moteurs de croissance, ainsi que l'absence d'une carte d'investissement détaillant les opportunités dans les régions les plus délaissées ou nécessitant plus de soutien pour atteindre un développement durable.

Ce vide conduit à une dispersion des efforts et des investissements de la diaspora, qui se retrouvent souvent confrontés à des choix mal structurés et mal étudiés, rendant leurs investissements souvent aléatoires ou confinés à des

secteurs traditionnels comme les services et l'immobilier, au lieu de viser des secteurs à forte valeur ajoutée comme la technologie, les énergies renouvelables ou l'industrie de transformation. Cette absence de vision stratégique affaiblit les chances de diriger ces ressources vers des projets contribuant à la création d'emplois durables et au développement des infrastructures économiques et sociales du Maroc.

Faiblesse des mécanismes de financement et de soutien :

Malgré l'importance des mécanismes de financement pour stimuler et soutenir les investissements des Marocains résidant à l'étranger, les outils disponibles actuellement semblent limités et incapables de répondre aux attentes de cette population. Par exemple, le fonds MDM Invest, créé spécifiquement pour soutenir les projets des Marocains résidant à l'étranger, n'a pas réussi à avoir un impact significatif. Depuis sa création en 2002 jusqu'en 2022, seulement 48 projets ont été soutenus, ce qui reflète clairement la limitation de son impact par rapport aux énormes capacités d'investissement de la diaspora.

De plus, le Maroc souffre de l'absence d'autres fonds de financement destinés spécifiquement à soutenir les investissements de la diaspora, ce qui met en évidence un manque de vision intégrée dans les politiques publiques pour mobiliser ces grandes ressources économiques. Ce manque d'options de financement rend les choix des investisseurs extrêmement limités, la plupart d'entre eux devant s'appuyer sur leurs propres ressources ou sur des crédits bancaires coûteux, non spécifiquement orientés pour soutenir leurs projets.

Les projets d'investissement lancés par les Marocains résidant à l'étranger souffrent aussi du manque de soutien des banques nationales, que ce soit en

termes de facilités financières ou d'accompagnement technique. Nombreuses sont les banques qui ne disposent pas de produits et services adaptés à leurs besoins, et les démarches bancaires sont souvent complexes et lentes, ce qui complique la mise en œuvre des projets, notamment pour les investisseurs résidant à l'étranger qui ne peuvent pas suivre les démarches directement.

Absence d'une banque de projets dédiée :

Le Maroc manque d'une banque de projets spécifiquement destinée aux Marocains résidant à l'étranger, qui offrirait une vision claire et organisée des opportunités d'investissement disponibles dans différents secteurs et régions. Ce manque représente un obstacle majeur pour les investisseurs qui cherchent à réaliser des investissements rentables et contribuer au développement de leur pays. La mise en place d'une telle banque aurait permis aux investisseurs d'avoir accès à des informations actualisées et précises sur les secteurs prometteurs, les projets économiquement viables et les besoins de développement au niveau des régions, facilitant ainsi des décisions d'investissement basées sur des données claires.

L'absence de cette ressource empêche souvent les investisseurs marocains à l'étranger de cibler des investissements à forte valeur ajoutée et les pousse à se concentrer sur des secteurs traditionnels comme l'immobilier ou le commerce, au lieu de s'engager dans des investissements stratégiques qui répondent aux transformations économiques du Maroc et favorisent la création d'emplois durables.

Complexité des démarches administratives et faiblesse de la digitalisation :

La complexité des démarches administratives est l'un des principaux obstacles auxquels font face les Marocains résidant à l'étranger dans leurs démarches d'investissement. Ces démarches sont souvent longues et compliquées, nécessitant leur présence physique au Maroc pour les finaliser, ce qui représente un lourd fardeau financier et logistique. Nombre de Marocains à l'étranger se retrouvent dans l'obligation d'effectuer des déplacements fréquents pour accomplir leurs formalités administratives, ce qui consomme du temps et des ressources, et entraîne souvent un désintérêt ou un report de leurs investissements.

Bien que le Maroc ait fait des progrès dans le domaine de la numérisation, l'infrastructure numérique destinée spécifiquement aux Marocains résidant à l'étranger reste limitée et insuffisante pour répondre à leurs besoins spécifiques. La plupart des plateformes électroniques disponibles ne proposent pas de solutions complètes permettant aux investisseurs de réaliser leurs démarches ou de suivre leurs projets à distance, et de nombreux services numériques manquent d'intégration entre les différentes institutions, ce qui complique davantage les démarches et ralentit la mise en œuvre des projets.

Absence de représentations économiques dans les pays d'accueil :

L'une des grandes problématiques qui freinent les investissements des Marocains résidant à l'étranger est l'absence d'institutions nationales spécialisées dans l'investissement dans les pays d'accueil. Ces institutions seraient chargées de fournir des conseils, de faciliter les démarches et de guider les investisseurs vers les opportunités d'investissement au Maroc. Cette absence

crée un fossé entre la diaspora et le tissu économique national, réduisant leur engagement dans les initiatives d'investissement du pays.

Manque d'incitations fiscales et d'un environnement propice :

En plus des obstacles administratifs, il existe un manque évident d'incitations fiscales spécifiquement destinées aux investisseurs marocains résidant à l'étranger, ce qui empêche l'économie marocaine de bénéficier de leurs investissements. Il n'existe pas de programme complet d'incitations fiscales adapté à leurs particularités, telles que les défis liés au transfert de fonds ou à l'adaptation à l'environnement économique local. De plus, l'absence de stratégies pour aider les investisseurs à surmonter les difficultés liées à leur intégration dans le marché marocain diminue leur capacité à contribuer activement au développement du pays.

2. Faible représentation politique

La participation politique des Marocains résidant à l'étranger souffre de plusieurs dysfonctionnements, qui affectent leur représentation au sein des institutions nationales et leur influence sur les politiques publiques, ce qui renforce leur faible lien politique avec le pays. Bien que le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger ait été créé en tant qu'organe consultatif visant à représenter les intérêts de la diaspora, son impact reste limité, tant en termes de garantir une véritable représentation pour cette catégorie que d'exercer une influence effective dans l'élaboration des politiques nationales. Ce conseil, qui était censé être le canal principal pour faire entendre la voix de la diaspora, souffre d'un manque de continuité et d'efficacité. Son rôle demeure

purement consultatif, incapable de transformer ses recommandations en décisions concrètes qui affectent les grandes questions touchant la communauté.

Par ailleurs, on constate l'absence quasi totale des Marocains résidant à l'étranger dans les institutions de gouvernance nationales, telles que le Conseil économique, social et environnemental, les institutions de lutte contre la corruption et les organes concernés par le développement durable, ce qui aggrave leur marginalisation politique. Cette absence ne reflète pas seulement un manque de volonté d'inclusion effective, mais contribue également à affaiblir leur participation à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent directement.

Malgré des initiatives limitées, comme la mise en place de sièges au Parlement via la liste des femmes régionales, ces efforts ne répondent pas aux aspirations réelles de la diaspora à établir une relation politique solide avec le pays. Leur absence dans les lieux de décision et dans les institutions clés ne reflète pas leur importante contribution économique et sociale, mais crée plutôt un sentiment croissant de marginalisation.

3. Problématiques de l'accueil

L'accueil des Marocains résidant à l'étranger fait face à de nombreuses problématiques qui entravent l'amélioration de leur expérience et la garantie de leur communication continue avec le pays. Bien que le Maroc organise chaque année l'opération "Marhaba", l'une des plus grandes opérations d'accueil des diasporas au monde, qui inclut l'accompagnement des Marocains pendant leur

transit et la fourniture de services divers, cette opération n'est pas sans défis qui affectent sa qualité et son efficacité.

L'un des principaux problèmes réside dans l'absence d'une flotte maritime nationale puissante, ce qui rend le Maroc presque entièrement dépendant des entreprises étrangères qui contrôlent les prix et les horaires. Cela entraîne une hausse des coûts de traversée maritime, ce qui pèse sur les familles marocaines souhaitant visiter leur pays. De plus, les Marocains résidant en Amérique du Nord font face à des défis supplémentaires, notamment l'augmentation des coûts de transport aérien, due à l'absence d'offres compétitives et de prix réduits, ce qui limite leurs visites et prive le Maroc d'opportunités liées aux recettes du tourisme et de l'investissement.

En outre, les procédures d'accueil dans les ports et aéroports sont parfois compliquées par des démarches douanières complexes, ce qui engendre de l'énerverment parmi les voyageurs en raison des longues files d'attente. Cela reflète un manque de coordination et d'efficacité, avec des plaintes concernant le manque d'équipements et l'inefficacité dans la gestion du flux important de voyageurs, surtout pendant les pics de la saison estivale.

Il faut également mentionner la qualité des services fournis, où l'on constate l'absence d'un accompagnement global pour la diaspora, en particulier en ce qui concerne l'intervention rapide pour résoudre les problèmes urgents. Malgré les efforts déployés pour améliorer le processus, ces problématiques soulignent la nécessité d'une réforme en profondeur, axée sur le développement des infrastructures, la création d'une flotte maritime nationale, la révision des coûts de voyage et la simplification des procédures douanières pour les rendre plus

fluides. Ces mesures sont essentielles pour renforcer les liens des Marocains du monde avec leur pays d'origine et mettre en valeur l'image du Maroc à travers l'accompagnement de sa diaspora.

4. Les services consulaires fournis aux Marocains du monde et les problématiques associées

Les services consulaires fournis aux Marocains résidant à l'étranger constituent un axe central pour renforcer les liens entre la diaspora et son pays d'origine. Ces services incluent l'émission de documents officiels tels que les passeports et cartes d'identité nationales, l'enregistrement des naissances et décès, l'authentification des contrats, ainsi que l'assistance juridique et administrative, permettant ainsi à la diaspora de maintenir ses liens juridiques et administratifs avec le Maroc.

Cependant, ces services rencontrent plusieurs problématiques qui impactent leur qualité et leur capacité à répondre aux besoins de la diaspora. Parmi les principales difficultés, on note le manque de ressources humaines et matérielles par rapport à la demande croissante, ainsi que la difficulté de communication entre les consulats et les citoyens en raison de la limitation des horaires d'accueil ou de la faiblesse des plateformes numériques. Certains se plaignent également de la complexité des procédures administratives, des longs délais d'attente, et de l'absence de traduction dans les langues locales des pays d'accueil, ce qui constitue un obstacle majeur pour une large part de la diaspora.

De plus, bien que le Maroc dispose d'environ 125 consulats à travers le monde, ce nombre reste insuffisant au regard de la taille de la diaspora, qui dépasse les

5 millions de personnes réparties dans plusieurs pays. L'éloignement de certains centres consulaires, notamment dans les pays à vaste territoire, complique l'accès aux services consulaires, et impose aux citoyens des coûts et des délais importants.

5. L'encadrement culturel et sportif de la diaspora marocaine : défis et faibles contributions

La culture et le sport sont des piliers essentiels pour renforcer le sentiment d'appartenance nationale et consolider l'identité des Marocains résidant à l'étranger, particulièrement face à l'influence croissante des cultures locales des pays d'accueil. Cependant, l'encadrement culturel et sportif offert par les institutions marocaines à cette catégorie reste confronté à plusieurs défis et une faible contribution.

Parmi les principales problématiques auxquelles la diaspora est confrontée, on note l'absence de programmes complets et durables pour l'enseignement de la langue arabe et du dialecte marocain, ainsi que la rareté et la saisonnalité des activités culturelles qui reflètent le patrimoine marocain. De plus, les centres culturels marocains à l'étranger restent peu nombreux, ce qui les rend incapables de répondre aux besoins d'une diaspora dispersée dans de nombreux pays.

En ce qui concerne le domaine sportif, la diaspora marocaine souffre d'un manque considérable d'initiatives visant à soutenir et encadrer les jeunes talents. On constate une absence quasi totale de programmes structurés pour découvrir ces talents et développer leurs capacités, que ce soit par la création de clubs sportifs pour les enfants de la diaspora ou par l'organisation de

compétitions et d'initiatives les reliant à leur pays d'origine. Cette carence conduit à l'intégration de nombreux talents dans les structures sportives des pays d'accueil, renforçant ainsi la déconnexion entre eux et leur identité nationale marocaine, tout en faisant perdre au Maroc de nombreuses opportunités pour exploiter le potentiel considérable de ces jeunes, tant dans les sports individuels que collectifs, ce qui pourrait représenter une véritable valeur ajoutée pour le sport national.

6. Problématiques de la bureaucratie administrative et de la corruption

Les Marocains résidant à l'étranger rencontrent de grandes difficultés avec la bureaucratie administrative lorsqu'ils accomplissent leurs démarches au Maroc. Ce problème se caractérise par la complexité des procédures administratives, la multiplicité des documents requis, la répétition des démarches entre les différentes administrations, ainsi que le manque de coordination entre elles. Ces obstacles rendent l'accomplissement des formalités une expérience épuisante et coûteuse tant sur le plan financier que temporel, et affectent négativement la relation entre la diaspora et les institutions nationales. Beaucoup d'entre eux ressentent ainsi un sentiment de découragement et de distance vis-à-vis de l'administration marocaine, qui devrait pourtant faciliter leur lien avec leur pays d'origine.

De plus, la diaspora est particulièrement exposée à des pratiques de corruption telles que les pots-de-vin et l'abus de pouvoir, en raison de l'absence de transparence dans les procédures et du manque de contrôle. Les membres de la diaspora souffrent parfois de discrimination tacite, étant perçus comme une catégorie susceptible de payer des frais illégaux pour accélérer leurs services, ce

qui érode la confiance de la diaspora dans les institutions et renforce leur sentiment d'injustice par rapport aux autres citoyens.

Ces défis sont exacerbés durant la saison estivale, période durant laquelle un grand nombre de membres de la diaspora revient pour leurs vacances annuelles. Bien que cette période soit économiquement et socialement importante pour le Maroc, les administrations marocaines échouent souvent à s'adapter à ce flux massif, que ce soit en fournissant des ressources humaines qualifiées ou en améliorant les infrastructures administratives.





PARTIE 3 : Recommandations

Ces recommandations s'inscrivent en parfaite harmonie avec les orientations royales exprimées dans le discours prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 49^e anniversaire de la Marche Verte. Ce discours a souligné les rôles centraux des Marocains résidant à l'étranger (MRE) dans la dynamique de développement que connaît le Maroc, ainsi que la nécessité de leur apporter le soutien nécessaire pour consolider leur lien avec leur pays d'origine. Ces recommandations visent également à contribuer au débat public sur les moyens d'améliorer l'efficacité des politiques publiques dédiées aux MRE, en répondant aux défis auxquels ils font face et en proposant des solutions pratiques qui renforcent leur position en tant qu'acteurs stratégiques du développement durable, tout en approfondissant leurs liens culturels et sociaux avec leur patrie.

1. Renforcer la contribution des MRE à l'investissement

- Élaboration d'une vision stratégique globale : Adopter un plan national clair visant à intégrer les Marocains du monde dans le tissu économique national, en identifiant les secteurs prioritaires tels que la technologie, les énergies renouvelables, l'industrie manufacturière et l'agriculture.
- Lancement d'une banque de projets dédiée : Créer une plateforme numérique complète regroupant des opportunités d'investissement actualisées, structurées par région et secteur économique, accompagnées de données précises sur leur viabilité économique.
- Développement de mécanismes de financement innovants : Mettre en place de nouveaux fonds de financement pour les projets des MRE, offrant des prêts à des conditions avantageuses et des garanties incitatives.

Restructurer le fonds « MDM Invest » pour le rendre plus efficace et accessible.

- Amélioration de la digitalisation et de la communication : Activer des plateformes électroniques intégrées permettant aux MRE d'accomplir leurs démarches administratives d'investissement à distance, tout en soutenant des services d'assistance et de suivi direct.
- Création de bureaux d'investissement à l'étranger : Ouvrir des représentations dans les pays à forte concentration de MRE pour fournir des conseils et une assistance directe en matière d'investissement au Maroc.

2. Renforcer la représentation politique des MRE :

- Intégration des MRE dans les institutions nationales de gouvernance : Réserver des sièges aux représentants des MRE dans des institutions telles que le Conseil économique, social et environnemental et les instances de lutte contre la corruption.
- Mise en œuvre du droit de vote et d'éligibilité : Renforcer les mécanismes juridiques garantissant la participation des MRE aux élections nationales, et leur permettre de défendre directement leurs intérêts au sein du Parlement.

3. Améliorer l'accueil des MRE :

- Création d'une flotte maritime nationale : Renforcer le transport maritime en lançant une compagnie nationale capable de réduire les coûts de voyage et d'offrir des offres compétitives.
- Révision des politiques de transport aérien : Proposer des tarifs compétitifs pour les MRE, en particulier ceux venant d'Amérique du Nord et d'Europe.
- Simplification des procédures douanières : Adopter un système numérique intégré pour accélérer et simplifier les formalités douanières, avec des équipes d'assistance pendant les périodes de pointe.
- Amélioration des infrastructures portuaires et aéroportuaires : Augmenter la capacité d'accueil des ports et aéroports tout en renforçant les services destinés aux MRE.

4. Développer les services consulaires :

- Augmenter le nombre de consulats : Ouvrir de nouveaux consulats dans les régions à forte densité de MRE, notamment dans les pays géographiquement vastes.
- Modernisation des services numériques : Mettre en place une plateforme numérique unifiée permettant l'accès aux documents officiels et services consulaires à distance.
- Renforcement des ressources humaines : Former le personnel consulaire pour répondre efficacement et rapidement aux besoins divers des MRE.

- Lancement d'unités consulaires mobiles : Fournir des services consulaires itinérants dans les zones éloignées pour aider les MRE ayant un accès limité aux consulats fixes.

5. Promouvoir l'encadrement culturel et sportif :

- Mise en œuvre de programmes culturels durables : Organiser des cours pour enseigner la langue arabe et le darija marocain, en offrant des ressources éducatives accessibles en ligne.
- Extension des centres culturels marocains : Élargir le réseau des centres culturels à l'étranger pour couvrir de nouveaux pays et augmenter le financement des activités culturelles.
- Création de clubs sportifs pour les MRE : Soutenir la création de clubs sportifs dans les pays d'accueil et organiser des compétitions sportives nationales dédiées aux MRE.
- Renforcement de la diplomatie culturelle : Lancer des initiatives pour promouvoir la présence culturelle marocaine sur la scène internationale et consolider l'identité nationale au sein des MRE.

6. Réformer la bureaucratie administrative et lutter contre la corruption :

- Activation du guichet unique dédié aux MRE : Créer un guichet unique offrant tous les services administratifs aux MRE dans leurs lieux de rassemblement en été et dans les administrations principales.

- Digitalisation des procédures administratives : Numériser toutes les démarches administratives pour les rendre accessibles à distance et réduire la dépendance aux documents papier.
- Renforcement des mécanismes de transparence : Mettre en place des plateformes pour signaler les pratiques illégales et garantir la protection des lanceurs d’alerte.
- Formation des employés publics : Organiser des sessions de formation pour les fonctionnaires afin d’améliorer la qualité et la transparence des services offerts aux MRE.

7. Soutenir les compétences marocaines à l'étranger :

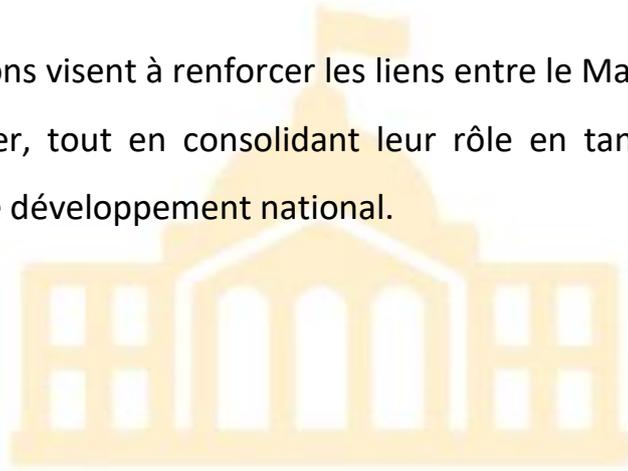
- Lancement d’une plateforme de mise en relation : Connecter les talents marocains à l’étranger avec les institutions nationales pour faciliter les échanges d’expertise.
- Développement de programmes pour attirer les talents : Proposer des incitations fiscales et des soutiens aux investissements innovants pour encourager le retour des compétences au pays.
- Renforcement de la coopération avec les organisations internationales : Impliquer les talents marocains dans des partenariats stratégiques avec les organisations internationales où ils évoluent.

8. Soutenir l'unité territoriale et la question du Sahara

:

- Engager les MRE dans la diplomatie parallèle : Former les MRE pour défendre la question du Sahara marocain en leur fournissant les preuves juridiques et historiques nécessaires.
- Renforcer les associations marocaines à l'étranger : Augmenter le financement et le rôle des associations marocaines à l'étranger pour unifier les efforts en faveur des causes nationales et renforcer l'identité marocaine.

Ces recommandations visent à renforcer les liens entre le Maroc et ses citoyens résidant à l'étranger, tout en consolidant leur rôle en tant que partenaires stratégiques dans le développement national.



Conclusion

Il est impératif pour le gouvernement d'adopter une approche participative globale avec les Marocains résidant à l'étranger (MRE) afin de garantir leur implication effective dans la mise en œuvre des différents mécanismes et institutions que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a appelés à concrétiser. Ces institutions incluent notamment la restructuration du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, qui devra jouer un rôle plus dynamique et efficace dans la représentation des intérêts de la diaspora et le renforcement des liens avec la patrie. Il s'agit également de la création de la Fondation Mohammed VI pour les Marocains résidant à l'étranger, destinée à être une structure intégrée offrant des services complets et un soutien global à cette communauté. De plus, l'activation du mécanisme national de mobilisation des compétences marocaines à l'étranger représente une opportunité stratégique pour mettre à profit les expertises et compétences dont regorge la diaspora afin de soutenir le processus de développement national.

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel que ces projets soient fondés sur le principe de consultation et de dialogue continu avec les représentants et experts des MRE. Cela permettra de concevoir des mécanismes et des institutions répondant réellement à leurs besoins et prenant en compte leurs spécificités. Une telle approche participative ne renforcera pas seulement l'engagement positif des MRE dans les politiques nationales, mais contribuera également à la réalisation et à la réussite de la vision royale ambitieuse visant à faire des Marocains du monde un pilier fondamental du processus de développement global.

www.hayatcenter.ma

Mohammed JADRI

Directeur

Téléphone : 06 54 05 50 33

Ali RHANBOURI

Directeur des programmes

06 61 46 20 83

Email : contact@hayatcenter.ma